

Paris, mardi 14 mai 2024

CONVOCACTION **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** **EXTRAORDINAIRE 2024**

Vendredi 14 juin 2024 de 18h à 19h
À la Maison du Sport Français, siège du CNOSF
1 Av. Pierre de Coubertin, Paris 13.

Chers Membres, cher(e)s Ami(e)s,

Tout d'abord, je tiens à remercier tous les clubs et comités présents ou représentés lors de notre Assemblée Générale ordinaire 2024, qui s'est tenue le 20 avril dernier à Paris. Elle s'est déroulée dans les meilleures conditions et tous les rapports présentés ont été approuvés.

Convoquée à la même date, l'Assemblée générale Extraordinaire, visant à modifier certains articles de notre règlement intérieur et de nos statuts, avec notamment une proposition de modification pour assurer un format mixte pour les futures AG fédérales (présentiel et/ou distanciel), afin de favoriser une participation plus écologique, économique et pratique, n'a pas atteint le quorum spécifique et les dispositions n'ont pas pu être adoptées.

En conséquence, nous vous prions de trouver ci-joint **une nouvelle convocation et l'ordre du jour, inchangé, pour notre Assemblée Générale Extraordinaire**. Celle-ci concerne uniquement les statuts, le règlement intérieur et la charte éthique, elle se déroulera en marge et clôture du "Handisport Open Paris", **le vendredi 14 juin 2024 de 18h à 19h, dans l'amphithéâtre du CNOSF** (Comité National Olympique & Sportif Français - Maison du Sport Français au 1 Av. Pierre de Coubertin, 75013 Paris - Contiguë au Stade Charléty). **L'accueil et les émargements débiteront à 17h.**

Les documents nécessaires au déroulement de l'AG Extraordinaire restent inchangés et sont disponibles sur le site de la fédération, conformément à notre règlement intérieur.

Si cette Assemblée générale extraordinaire, reconvoquée, ne nécessite pas de quorum spécifique, nous comptons sur votre présence ou votre représentation selon vos possibilités. **Nous vous rappelons que vous pouvez avoir recours aux mandats et procurations pour les représentants qui ne pourront être présents physiquement, comme le prévoient nos statuts ([Fiches disponibles sur la page "AG" du site handisport.org](#)).** Ceci permettra d'assurer une représentation large des trois collègues (comités régionaux, départementaux et clubs).

Nous sommes conscients des efforts que cela implique pour chacun d'entre vous, ainsi que des contraintes de déplacement. Nous avons adapté la date pour vous permettre de participer, si vous le souhaitez, au Grand Prix de para-athlétisme, le « HOP », Handisport Open Paris, qui se déroule les 13 et 14 juin au stade Charléty ([invitation personnelle jointe](#)).

Les éventuels frais d'hébergement et de transport ne seront pas pris en charge. Pour vous accueillir dans les meilleures conditions, [merci par avance de compléter le formulaire dédié en ligne](#).

Nous vous remercions pour votre engagement et nous nous réjouissons de vous retrouver à la Maison du Sport Français.

Bien sportivement,

Guislain Westelynck
Présidente



ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE F.F. HANDISPORT 2024

De 17h à 18h : Accueil et émargement – Contrôle des procurations

Sur présentation d'une pièce d'identité

Explication des modalités de votes AGE (Votes en tunnel)

IMPORTANT : la procédure d'approbation nécessite l'utilisation d'un smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur personnel (wifi disponible sur place)

18h : Ouverture de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

**Accueil par la Présidente de la Fédération Française Handisport
Guislaine Westelynck**

Ouverture des votes sur la plateforme LUMI

Présentations par la Secrétaire Générale, Mai-Anh Ngo.

- Évolutions des statuts de la FFH
- Évolutions des Règlements Intérieurs de la FFH
- Évolutions de la Charte Ethique de la FFH
- Questions & réponses

Clôture des votes sur la plateforme LUMI

Présentation des résultats des votes sur les délibérations par la Secrétaire Générale

19h : Clôture de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

**Par la Présidente de la Fédération Française Handisport
Guislaine Westelynck**

A SAVOIR

- **Documents en ligne** : les documents relatifs à l'Assemblée Générale Extraordinaire sont en ligne sur la page dédiée du site internet de la fédération, www.handisport.org/assemblee-generale-federale/ conformément aux délais statutaires :
 - Tableau comparatif et statuts fédéraux modifiés,
 - Tableau comparatif et Règlements intérieurs fédéraux modifiés,
 - Tableau comparatif et Charte Ethique modifiée.

Confirmation de présence : afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, nous vous invitons **au plus tard le 7 juin 2024** à confirmer votre présence sur le lien suivant > <https://app.questionnaireweb.com/f/144931/4pcDkywH7owAe3jweEqKLH>

- **Procurations et mandats** : les formulaires de procuration pour les clubs et comités sont disponibles www.handisport.org/assemblee-generale-federale/
- **Mandat** : Le Président d'un club, d'un comité départemental, régional peut librement confier son mandat de membre de son collègue respectif, à un membre élu du Comité Directeur de l'entité qu'il représente.
Un mandataire ne peut pas porter plus de deux procurations.
- **Procuration** : le vote par procuration n'est **possible qu'entre pairs d'un même collègue** (soit clubs, soit comités départementaux, soit comités régionaux)

Envoi des mandats et procurations complétées et signées, **au plus tard le 7 juin 2024**, délai de rigueur à l'adresse : ag@handisport.org

- **Procédure de votes** : les votes prévus lors de cette AG seront effectués uniquement grâce à l'utilisation de votre propre smartphone, tablette ou ordinateur, en suivant la procédure de connexion à l'interface de vote qui vous sera communiqué au préalable.
- **Accès Wifi** : gratuit, disponible sur le site de l'AG, ainsi que des points de recharge.
- **Accueil** : à partir de 17h, il est recommandé d'anticiper votre heure d'arrivée pour émerger et obtenir pour obtenir vos codes de vote. L'AG débutera à 18h.
- **Pour toute question** : ag@handisport.org

ACCÈS

Maison du Sport Français (CNOSF)

1 Av. Pierre de Coubertin, 75013 Paris

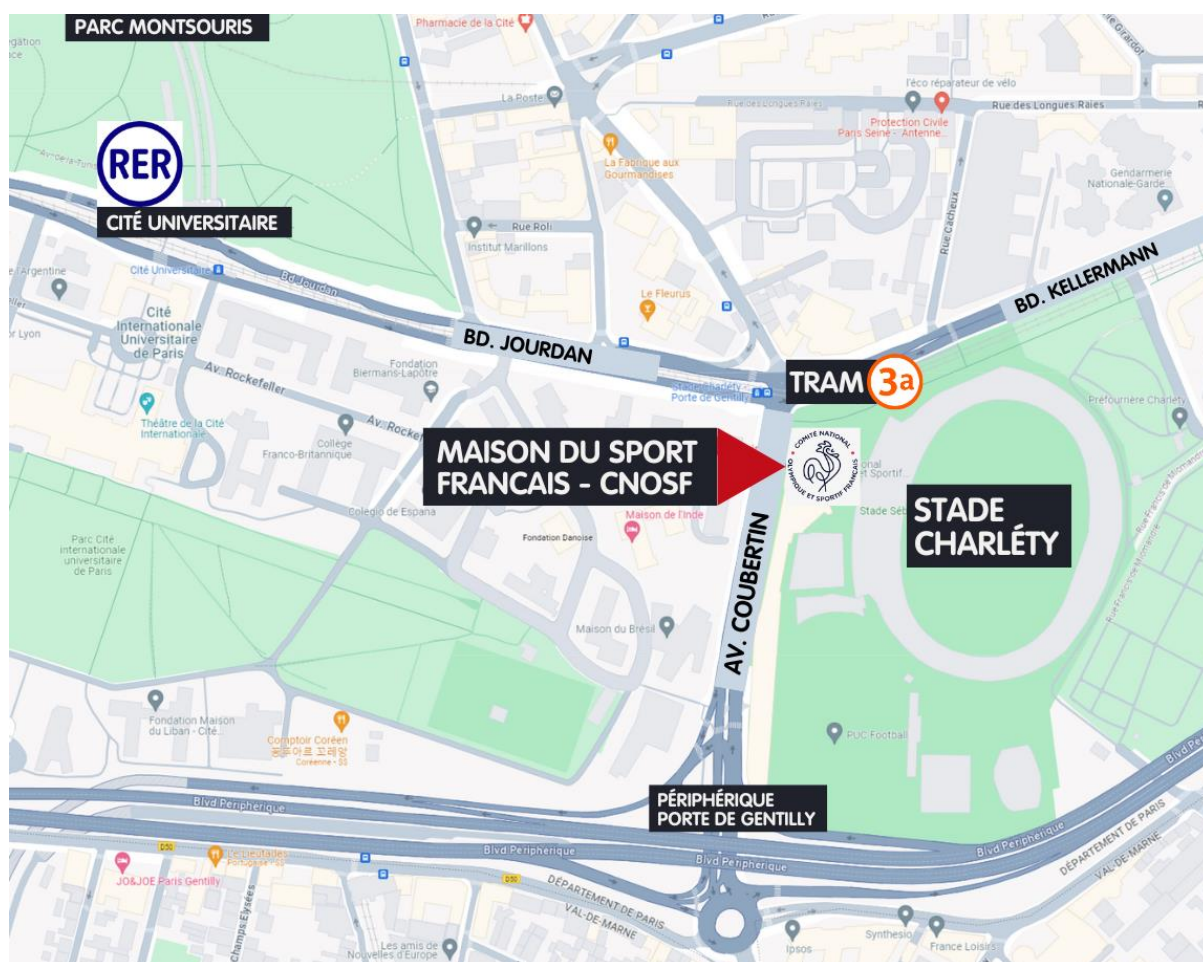
Stade Charléty : 99, boulevard Kellermann, Paris 13e

RER B > Cité Universitaire

BUS 21, 67, 216 /// **TRAM** 3A > Stade Charléty - Porte de Gentilly

Station Vélib à 164 m

Attention le stationnement de véhicule sera difficile à proximité immédiate du site en raison du HOP.



HOP'24 INVITATION PERSONNELLE

Dans le cadre de l'Assemblée générale extraordinaire, la Fédération Française Handisport est heureuse de vous offrir une **invitation personnelle** pour assister le 14 juin, aux épreuves du Grand Prix de Para athlétisme international en amont de l'AG.

Handisport Open Paris – HOP'24 au Stade Charléty

Invitation exclusivement réservée aux représentants des Clubs et Comités participants à l'Assemblée générale extraordinaire du 14 juin 2024.

Pour en bénéficier, **rendez-vous sur le site de la billetterie du HOP 2024 :**

<https://www.placeminute.com/event/sports/handisport-open-paris-2024,43422.html>

Commandez votre place pour le vendredi 14 juin

Entrez le code de réduction* : **AG2024**

Vous recevrez en retour votre billet gratuit par email !

* : ce code n'est utilisable que dans ce cadre et ne peut être cédé à une autre personne.

La convocation à l'assemblée générale sera demandée au contrôle à l'entrée du Stade Charléty, avec le billet gratuit.